

Expérimenter la réforme contestée du lycée ? c'est NON !

EXPÉRIMENTATION EN LYCÉE :

LE DOUBLE JEU DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Tout en annonçant, sous la pression du mouvement social, « repartir de zéro » sur la réforme du lycée, le ministre déclare lancer un processus d'expérimentation « de nouvelles organisations du lycée ». Il recherche donc 100 lycées et débloque 500 postes d'enseignants.

En outre, cet « appel d'offre » à l'expérimentation a été lancé sans aucune discussion ou information préalable. Cette annonce – particulièrement indécente dans le contexte de suppression massive de postes – soulève des questions de fond : où le ministre trouve-t-il ces 500 postes alors que le gouvernement s'enferme dans sa volonté de supprimer 13 500 postes dans l'Éducation nationale pour la rentrée 2009 ? Que va-t-on expérimenter ? Sur quelles bases ?

Dans plusieurs académies, les expérimentations se feraient exclusivement à partir du projet de réforme rejeté en décembre 2008.

Le SNES considère que toute expérimentation doit être définie par des protocoles transparents en terme d'objectifs et d'évaluation ; ce qui n'est pas le cas ici.

En l'état du débat sur une réforme du lycée, le temps de l'expérimentation n'est pas venu.

C'est pourquoi le SNES s'opposera à toutes les tentatives du ministre d'instrumentaliser la volonté des équipes pédagogiques de relever le défi quotidien de la réussite de tous leurs élèves dans le but d'anticiper les conclusions des discussions nouvellement relancées sur l'avenir du lycée.

Dans le contexte de suppression massive de postes, le SNES s'interroge sur les objectifs masqués mais réels de cette expérimentation. Il demande donc aux personnels de ne pas s'engager dans des dispositifs qui s'apparenteraient à une anticipation de la réforme Darcos.